

# Lettre d'informations suite à l'épisode de coronavirus sur le territoire des Contamines-Montjoie

**Chère Madame, Cher Monsieur,**

Ce courrier fait suite à la crise sanitaire qui a touché notre commune.

Vendredi dans l'après-midi, j'étais informé par Monsieur le Préfet que des analyses étaient en cours, sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Samedi vers 1h00 du matin, le Directeur national de l'ARS me confirmait les résultats positifs des prélèvements effectués.

Toute communication restait strictement interdite sur ce sujet, avant l'intervention de Madame la Ministre de la Santé prévue le matin même à 10 heures.

Dans ce délai, un dispositif de crise était mis en œuvre, avec les services administratifs communaux, opérationnel dès le matin à 8h30, en attente des instructions de l'ARS.

Dans la matinée je m'entretenais à plusieurs reprises avec Madame la Ministre et Monsieur le Préfet, afin de confirmer toutes les modalités d'action, suivant un protocole précis imposé par l'ARS.

Une telle gestion est totalement inédite, il s'agit en effet de la première crise sanitaire d'une telle envergure à l'échelle du territoire Français.

Nous avons tout mis en œuvre, avec mes équipes, pour vous donner dans les temps, des informations contrôlées, en collaboration et sous contrôle direct de Madame la Ministre et de ses administrations.

Toutes les consignes données par l'ARS et les services de l'Etat, ont été scrupuleusement respectées afin de gérer au mieux les inquiétudes et les questions, tout au long de cette crise.

Je suis bien entendu très conscient que ces derniers jours ont été très angoissants pour chacun d'entre nous : parents, familles, amis, vacanciers.

Certains me reprocheront peut-être de n'avoir pas transmis certaines informations aussi vite qu'ils l'auraient souhaité. Sachez que le protocole sanitaire interdit strictement de divulguer toute information non confirmée par les autorités officielles.

A ce titre, l'Agence Régionale de la Santé était seule autorisée à réaliser les investigations, à prévenir et à contacter les familles, les personnes-contacts, sous couvert du strict secret médical interdisant de divulguer les noms des personnes concernées.

Les professionnels de santé de l'ARS ont donc géré l'ensemble du dispositif, visant à diagnostiquer les personnes-contacts, non seulement à l'échelle de notre commune, mais aussi à l'échelle du territoire national, ainsi qu'à l'étranger, afin que cette crise ne prenne pas une dimension nationale ou internationale.

Confronté à une telle situation, certains penseront peut-être à de la naïveté, mais en responsabilité j'ai fait confiance aux instances et aux professionnels qui connaissent et maîtrisent mieux que moi le sujet du coronavirus.

Il est évident que je suis resté en lien direct avec la Préfecture et l'ARS, afin d'être mis au courant régulièrement, en fonction de l'évolution de la situation, pour pouvoir vous tenir informés.

Dans ce genre de situation, les médias, qui ont envahi notre commune, vont souvent plus vite que les autorités officielles et les « mauvaises informations » circulent rapidement.

J'ai assuré en local une communication permanente avec les médias, afin de les informer tout en maîtrisant les multiples fausses rumeurs qui ont circulé.

Durant tout le week-end, la mairie est restée ouverte en permanence, pour répondre à la population et aux personnes qui se présentaient spontanément. Les équipes administratives de la commune ont fait preuve d'un dévouement et d'un calme remarquable, que je tiens à souligner.

J'ai aussi demandé que mes équipes soient accompagnées, notamment le samedi, par des professionnels du SAMU pour pouvoir recevoir les gens venant en mairie.

Aujourd'hui, nous sommes tous rassurés de savoir que tous les prélèvements effectués, notamment sur vos enfants et sur les personnes « contacts », sont revenus négatifs.

La cellule de crise de l'ARS Auvergne Rhône Alpes reste active et poursuit le suivi de la situation. Un contact régulier est réalisé par les équipes médicales de l'ARS auprès des familles pour suivre l'évolution de leur état de santé.

Je tenais à remercier tous les Contaminards et les touristes pour le sang-froid dont ils ont fait preuve, ainsi que pour la confiance que vous nous avez accordée.

Malgré les angoisses, les peurs, les questions, notre village a su faire face avec une dignité reconnue par tous les médias présents, qui ont souligné leur stupéfaction en constatant la sérénité affichée d'une population qui a poursuivi ses activités calmement, conformément aux consignes de l'ARS.

Vous avez affronté cette situation de crise dans le calme, sans tomber dans la panique, le monde entier nous regardait et vous avez su donner l'image d'un village apaisé, confiant dans ses Institutions.

A ce stade, la situation sur le territoire reste sous contrôle permanent de l'ARS et de la Préfecture.

Il nous appartient désormais de poursuivre le suivi médiatique de cette crise, comme je l'ai fait sans interruption depuis le début, afin que celle-ci n'ait pas de conséquences touristiques dramatiques, à l'échelle de notre commune mais aussi à l'échelle du massif du Mont-blanc.

A ce jour, les annulations de réservation sont marginales et sans conséquence, les médias présents en ont témoigné eux-mêmes, car ils ont été contraints de se loger à Sallanches, en l'absence de lits disponibles aux Contamines.

J'attire cependant votre attention sur un point : tous les socio-professionnels doivent porter une attention particulière aux impressions qu'ils échangent avec les médias. Tout propos non maîtrisé peut être mal interprété par des médias peu scrupuleux et avoir des conséquences dramatiques sur la fréquentation touristique. Il faut communiquer sur des faits, pas sur de simples sentiments ou rumeurs, et s'abstenir en cas de doute. Je rappelle qu'aucun véhicule n'a jamais fait demi-tour en sens inverse sur l'autoroute...

Enfin, il nous appartient également de répondre aux besoins des familles.

Avec le Député Martial Saddier, nous nous sommes entretenus de cette question avec Madame la Ministre, qui m'a confirmé, que le décret en date du 31 janvier 2020 (n°2020-73) serait appliqué pour permettre aux assurés sociaux, obligés de rester avec leur enfant ou proches exposés au coronavirus, de recevoir des indemnités journalières.

Ainsi, les assurés qui font l'objet d'une mesure d'isolement ou de maintien à domicile et se trouvant ainsi dans l'impossibilité de travailler, peuvent bénéficier au titre d'un arrêt de travail, d'indemnités journalières.

J'ai confirmé à Madame la Ministre que la commune apporterait son soutien à tous ses administrés.

J'ai convoqué le CCAS qui examinera les situations de nos concitoyens contraints à des mesures d'isolement, ou contraints à travailler, notamment pour ceux qui nous feraient part de difficultés financières, pour la garde de leur enfant, pendant le temps où l'école et la garderie sont fermées.

Je vous invite d'ores et déjà à contacter les services de la commune si vous êtes obligés de travailler avec un problème de garde ou contraints à des mesures d'isolement qui vous posent des difficultés financières.

Chers concitoyens, nous pouvons être fiers d'être dans un pays qui dispose de services de santé efficaces, et vous pouvez être fiers de votre attitude dans la gestion de cette crise sanitaire.

 **ÉTIENNE JACQUET - MAIRE DES CONTAMINES-MONTJOIE**

**MAIRIE LES CONTAMINES-MONTJOIE**

4, route Notre Dame de la Gorge - 74170 Les Contamines-Montjoie  
Tél. 04 50 47 00 20 - Fax 04 50 47 09 70

www.mairie-lescontamines.com - accueil@mairie-lescontamines.com - Facebook.com/lescontaminesactus